

Compte- Rendu du Conseil d'Administration du Panier de Germaine

Mercredi 7 septembre 2016 Chez Patrick LESPAGNOL

Présents : Edwige Baeyaert, Sarah Cainaud, Sylvain Cairola, Anne-Marie Jandaud, Eric Lavorel, Patrick Lespagnol, Eric-Olivier Lochard, Ginette Pariselle.

Excusée : Florence Collette.

1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance.

Président : Sylvain Cairola ; secrétaire : Éric-Olivier Lochard

2. Site Internet.

Eric-Olivier fait état des travaux du groupe de travail. Dans une première phase, le site comportera 4 rubriques que les membres du CA peuvent consulter sur le site provisoire :

1. la rubrique *Association* qui concerne les informations institutionnelles ; Patrick est chargé de mettre à jour l'article sur l'historique, et de fournir le texte du règlement intérieur ;
2. La rubrique *Infos Pratiques*, la bien nommée, qui permet au lecteur de se connecter directement à Ancolie pour passer des commandes ou de s'inscrire facilement au planning, et d'informer les nouveaux membres des modalités pratiques de fonctionnement ; Sarah et Ginette se chargent de ré-écrire l'article sur les produits distribués qui doit être complètement remanié en raison notamment de l'existence de l'annuaire des producteurs ;
3. La rubrique *Annuaire de Germaine* composée d'un annuaire des producteurs et d'un annuaire des artisans recommandés ; concernant l'annuaire des producteurs, Éric-Olivier va envoyer très prochainement la lettre d'explication aux coordinateurs qui sont chargés de la rédaction de l'article attribué à chaque producteur, suivant un modèle prédéfini ; concernant l'annuaire des artisans recommandés dont l'intérêt est plus discuté, le groupe de travail proposera une première liste d'artisans lors du prochain CA.
4. La rubrique *Vie locale*, dont la fonction essentielle est d'alimenter un agenda actualisé des événements supposés intéresser les membres du *Panier* ; la rubrique se compose d'une liste d'associations ou collectifs partenaires, à l'origine de ces événements, et d'une liste d'événements et/ou manifestations d'origines diverses, recommandés par l'équipe de rédaction ; à la question pourquoi « partenaire » ? il est répondu que le groupe de travail souhaite un engagement des associations à l'informer de « tous » les événements qu'elles organisent, afin que l'agenda soit toujours aussi complet que possible et que les lecteurs puissent le consulter « en toute confiance » ;

Éric-Olivier enverra une lettre de proposition de partenariat aux associations qui informent régulièrement le *Panier* de leurs manifestations.

D'une manière générale, les membres de CA peuvent donner leur point de vue grâce aux commentaires activés dans tous les articles du site provisoire.

Le groupe de travail vise novembre comme date de mise en route du nouveau site. Le CA décide de composer la future équipe de rédaction des membres du groupe de travail actuel, en attendant une ouverture qui pourrait être annoncée à l'AG de février.

3. Logiciel Ancolie V3.

Pas de nouvelle de la version 3 ; Éric va reprendre contact avec Wladimir Cousew ; cette version doit permettre, entre autres, le paiement des producteurs en espèces (pelous ou euros), ce qui permettra ensuite aux adhérents du Panier d'alimenter leur porte-monnaie en pelous, s'ils le souhaitent.

4. Trésorerie : transfert des comptes à la NEF.

Éric et Sylvain s'occupent des démarches et l'affaire suit son cours, conformément à ce qui a été dit et décidé au [dernier CA](#) ; ils rappellent notamment que l'accès au compte et les virements se font en ligne, que la NEF ne propose pour l'instant ni carte bancaire ni chéquier, qu'ils ont ouvert un livret d'épargne avec l'option « partage des intérêts » (50%) avec Solidarité Paysans (organisme d'aide aux paysans en difficulté), et que la question des espèces reste en suspend ; il en coûtera 5€ par mois (montant forfaitaire), ce qui rend en l'état la NEF plus économique que le Crédit coopératif, étant donné le nombre important d'opérations en ligne effectuées.

En réponse à une question, Éric précise que la liste des producteurs acceptant le Pelou en paiement est consultable (et actualisée) sur le site du [Chemin Limousin](#).

5. Café Alto Puruz.

Patrick fait le point : la constitution de la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), société chargée de l'importation des produits « exotiques » comme le café, indépendante du *Panier de Germaine*, est reportée à octobre ; la question a été posée par Maxime Menu d'utiliser cette société également pour d'autres produits distribués par le *Panier* (sucre, oranges, mangues, huile,...), mais cette solution risque d'introduire un intermédiaire qui rallongerait le circuit de distribution.

Éric précise que Pierre Wadier, de la MAP de St Léo, est prêt à porter efficacement le projet SCIC.

La prochaine livraison de café dans les conditions actuelles est prévue en octobre ; le projet est de passer à une livraison trimestrielle, la récolte étant stockée chez le torréfacteur.

6. Rencontre avec l'association « Le Cabas de Saint Bonnet »

Éric a rencontré plusieurs membres de cette association pour les former au fonctionnement d'Ancolie ; Le Cabas de Saint Bonnet démarre officiellement le 30 septembre en « épicerie associative », ouverte deux jours par semaine si possible,

selon les disponibilités des bénévoles ; les produits distribués et vendus sont locaux sans obligatoirement être certifiés bio ; l'association espère à moyen terme disposer d'un salarié.

7. Journée de la transition (23 septembre 2016).

Sylvain a été saisi d'une demande de P. Braeckman pour représenter le *Panier* à la soirée de la transition qui a lieu à la médiathèque du Père Castor à Meuzac ; il expliquera avec les autres participants en quoi notre association prend part à la transition ; au cours de la discussion qui suit, on se demande si l'organisation d'une journée complète, plus ouverte, ne serait pas plus appropriée.

8. Questions diverses.

- Patrick a rencontré Christophe Dion avec Chantal De Plasse, membre de Solidarité Paysans, pour évoquer avec lui ses difficultés dans la production et la distribution de ses légumes ; Patrick pense que le rôle du P.G. est de soutenir les producteurs bio et qu'un suivi est nécessaire ; en même temps, le Panier doit être capable de fournir plus de variétés et de quantités de légumes à ses adhérents ; en conséquence, un producteur supplémentaire sera recherché par Sarah pour compléter la gamme proposée par l'Arche de Gaïa

- Anne-Marie évoque les difficultés de *Laine et Compagnie* en précisant que le collectif qui s'est activé après les conclusions du procès ne semble plus aujourd'hui en mesure de poursuivre son action efficacement ; Sarah informant le CA que les dépenses induites par le procès ont été payées avant l'été. Cette situation conduisant l'entreprise à ne pas pouvoir réaliser un certain nombre d'investissements indispensables à son développement, le CA évoque l'organisation par *Laine et Compagnie* elle-même d'un financement participatif dans les mois à venir.

- La mairie de Magnac sollicite les associations, et le *Panier* en particulier, pour participer bénévolement aux activités pédagogiques complémentaires ; le CA décide de transmettre cette demande aux membres de l'association et propose que Sylvain s'en charge.

- Appel à manifestation d'intérêt : Patrick a remis le dossier à M. Redon-Sarrazy, président de la commission « Développement économique de la Communauté de communes Briance Sud », qui le présentera au président de cette communauté pour signature ; aucune date n'est connue pour la suite des événements.

• Date et lieu du prochain CA.

Mercredi 16 novembre à 20h30 chez Anne-Marie Jandaud.